



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2014

Date de convocation du conseil municipal : le 6 mai 2014

Présents : Yves GENEVOIS, Marc ARNAUD, Jean-Luc BASSET, André BONSIGNORE, Marie-Claude CHANTELAUZE, Antoine GIEU, Pierre-Emmanuel JACQUEMET, Marianne MICHEL, Sylvie OLLIVIER, Mikaël THOMAS et Nadine VERNEY

Absents ou excusés : néant

Secrétaire de séance : Mikaël THOMAS

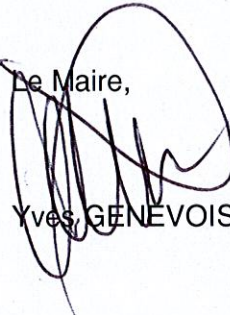
Ce compte-rendu est également en ligne sur le site internet de la Commune :
www.mairie-de-vaujany.fr

- Le Conseil approuve le procès-verbal du Conseil municipal du 25 avril 2014.
- Le Conseil fixe à 100 % le taux pour la procédure d'avancement de grade dans la Collectivité pour l'année 2014, décide de retenir les critères suivants: valeur professionnelle, compétence et ancienneté des Agents précise que la présente délibération ne sera exécutoire qu'après avis du CTP.
- Le Conseil décide de créer 51 emplois d'agents saisonniers- non titulaires de la Fonction Publique Territoriale - pour la saison d'été 2014.
- Le Conseil approuve le programme pour la fourniture, livraison et installation de mobilier et petit matériel pour la résidence de tourisme « Les Épinettes », fixé à 507 000.00 € HT honoraires inclus, décide de lancer les consultations afférentes selon la procédure d'appel d'offres ouvert et d'approuver les modalités de consultation, notamment l'allotissement, les critères d'attribution présentés ainsi que leur pondération.
- Le Conseil approuve le montant du programme pour la réalisation des travaux de rénovation des cabines des téléphériques I et II de Vaujany fixé à 722 000.00 € HT honoraires inclus et décide de lancer la consultation de maîtrise d'œuvre afférente.
- Le Conseil décide de lancer les consultations pour les marchés à bons de commandes suivants selon la procédure adaptée pour une durée totale des marchés ne pouvant pas excéder 4 ans :
 - Travaux de terrassements en milieux rocheux dans le cadre des projets de développement de la Commune
 - Mise à jour du fonds de données cartographiques de la Commune et intégration au système d'information géographique
 - Travaux de maçonnerie
 - Fourniture de produits d'entretien
 - Maintenance informatique
 - Marché de maîtrise d'œuvre sur infrastructures – voirie – aménagements paysagers
 - Travaux de réfection des réseaux AEP EU EP
 - Travaux d'électrification

Le Conseil décide de regrouper en un seul marché le Transport public de personnes entre Vaujany et Bourg d'Oisans pour les saisons d'hiver et d'été qui sera conclu pour une durée de 12 mois, renouvelable une seule fois par reconduction expresse, et de ne pas renouveler le marché relatif à la « Fourniture et installation de matériel d'éclairage scénique et événementiel pour la patinoire du Pôle sports loisirs ».

- Le Conseil approuve la convention de gardiennage de l'Alpage de Montfrais afin d'assurer le fonctionnement de l'activité pastorale pour le compte de la Commune pour la saison 2014 et fixe à 15 245.00 € sa participation au Syndicat d'Alpage de Montfrais.
- Le Conseil décide de renouveler la convention d'occupation du chalet d'alpage du Bessey avec le Syndicat d'Alpage de Montfrais pour la période du 15 mai au 15 octobre 2014.
- Le Conseil approuve la convention à intervenir avec le Hockey Club de Vaujany dans le cadre de l'attribution d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2014 pour un montant de 30 000.00 €.

- Le Conseil approuve la convention à intervenir avec le Vaujany Artistique Club dans le cadre de l'attribution d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2014 pour un montant de 26 000.00 € .
- Le Conseil propose une liste de membres titulaires et suppléants susceptibles de composer la Commission communale d'impôts directs qui sera soumise à la décision du Directeur Départemental des Finances Publiques.
- Le Conseil homologue les tarifs de la SPL Oz-Vaujany relatifs à l'exploitation des remontées mécaniques et du domaine skiable du territoire de la Commune de Vaujany pour la saison d'été 2014.
- Le Conseil approuve les modifications apportées aux tarifs des gîtes communaux pour l'année 2015.
- Le Conseil approuve un tarif suite à l'intégration d'un nouvel ouvrage ainsi que la suppression de plusieurs références au sein de la régie de recettes de vente de cartes postales, affiches et produits divers de l'Espace Patrimoine et de la Maison de la Faune.
- Le Conseil approuve les tarifs des différentes prestations proposées par l'Office de Tourisme pour l'été 2014.
- Le Conseil approuve l'intégration d'un nouveau tarif concernant l'initiation au patin à glace dans la régie de recettes du Pôle Sports Loisirs et en fixe le tarif à 80.00 €.
- Le Conseil approuve la composition du Conseil d'Exploitation de l'Office de tourisme comme suit : l'intégralité des membres du Conseil Municipal ainsi que les membres extérieurs suivants : Messieurs Pascal BASSET - *Commerçant*, Claude GARDET - *Directeur Général de la Société Publique Locale Oz Vaujany*, Thierry JACQUEMET - *Commerçant*, Pascal LE CLECH - *Directeur de l'Ecole de Ski Français de Vaujany*, Stéphane TRICOT - *Hébergeur*, et Steven VERBEECK - *Commerçant*.
- Le Conseil approuve les propositions du Conseil d'Exploitation de l'Office de tourisme municipal réuni le 16 mai 2014.

Le Maire,

 Yves GENEVOIS

